



CONDITIONS D'EXERCICE DES RECOURS (CORA)

Référence : DL356D	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Déterminer les responsabilités pour exercer un recours CORA
- Appliquer les différentes méthodes d'analyse en fonction de la typologie des accidents

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.

Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.

Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.

Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s) :

Cécile BAKALEM a exercé en tant que responsable de service sinistres au sein de compagnies d'assurance et dans un cabinet de courtage. Aujourd'hui elle est conceptrice et formatrice. Elle exerce en tant qu'enseignante sur le Bachelor Indemnisation de l'IFPASS et sur le Master 2 du management de l'Assurance, et sur des formations qualifiantes auprès de grands groupes d'assurance.

Les plus de la formation :

Ce module abordera comment les responsabilités sont déterminées dans le cadre de la convention CORA.

PROGRAMME

A. Détermination des responsabilités dans le cadre du recours

1. Cas des accidents entre les véhicules et cycles

2. Cas des accidents entre un piéton et un véhicule ou un vélo

3. Cas des dommages occasionnés aux véhicules ou aux cycles par la neige tombée des toits d'immeuble

4. Autres cas (matériels et corporels)

Validation des acquis :

Comment est-elle évaluée ?

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

Comment cette formation est-elle validée ?

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ;

Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;

Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Personnalisation parcours :

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".

Vous avez dit webcocoons ? Tout à fait ! Le webcocoons est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité :

Ce module de formation fait l'objet d'une actualisation annuelle.
Ce module est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo ("Le point de l'expert")
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

PUBLIC

Gestionnaires sinistres, référents techniques, managers opérationnels, inspecteurs sinistres, intermédiaires d'assurance

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation nécessite de connaître la méthodologie de la gestion des sinistres.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:13